



ATOME

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), M. ou Mme

- Père
- Mère
- Tuteur légal

De l'enfant

Né(e) le :

Demeurant au

Téléphone

Mail

Déclare :

Avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Autoriser mon enfant âgé de plus de 12 ans à grimper en libre accès dans la salle d'escalade ATOME, c'est-à-dire sous sa propre responsabilité et sans être encadré par les moniteurs de la salle.

Que mon enfant âgé de plus de 12 ans maîtrise les techniques de base de sécurité en escalade de bloc.

Fait à

Signature

Le